

Réf: Dossier N° 002704

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TRANSPORT KAMAGATE LASSINA » en abrégé  
« TKL »

Siège social Abidjan, Abobo, Quartier-abobo,lot 23,ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/12/2020 , et enregistrés au CEPICI le 04/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSPORT KAMAGATE LASSINA »

en abrégé « TKL »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES, ACHAT ET COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES, IMPORT-EXPORT, AGRICULTURE, BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, COMMERCE GENERAL, TRANSFERT D'ARGENT, LOCATION ET VENTE DE VEHICULES OU DE TOUS MEUBLES ET IMMEUBLES. Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, Quartier-abobo,lot 23,ilot 5

Gérant : M KAMAGATE LASSINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-00941 du 11/06/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°06330/GTCA/RC/2021 du 11/06/2021

